

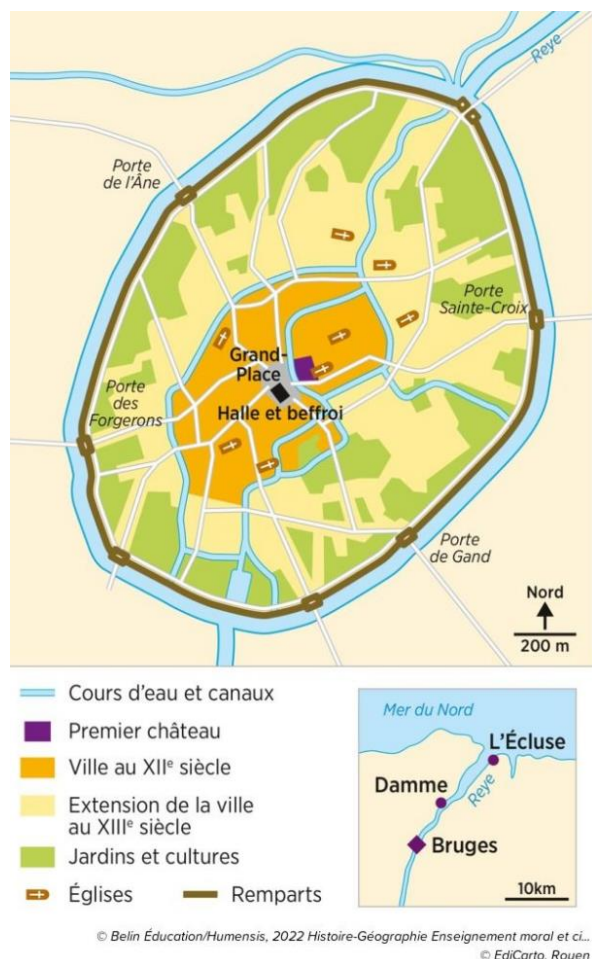
### Doc1 : La naissance de Bruges au X<sup>e</sup> siècle

« Baudouin, le comte de Flandre, construisit une forteresse. Par la suite, pour les besoins et les nécessités de ceux de la forteresse, des marchands d'articles coûteux commencèrent à affluer près du pont du château ; ensuite des taverniers, des aubergistes se mirent à construire des maisons et à préparer des logements pour fournir à manger et à coucher à ceux qui avaient affaire avec le seigneur. Les habitants furent de plus en plus nombreux de telle sorte que, bientôt, naquit une ville importante. »

D'après Jean Le Long, abbé à Saint-Omer, *Chronique de Saint-Bertin*, XIV<sup>e</sup> siècle.

### Doc3 : Plan de la ville de Bruges

À partir du XII<sup>e</sup> siècle, Bruges s'enrichit. Les navires débarquent leurs marchandises dans les avant-ports. Les produits sont ensuite transportés jusqu'au centre de Bruges sur des barques suivant les canaux.



### Doc. 2 : Les marchands dirigent la ville

Article 1 : Le comte nommera tous les ans à Bruges treize échevins. Quand il prend possession du pays, le comte doit jurer devant les échevins de conserver à la ville ses coutumes et règlements.

Art. 10 : Le comte se réserve les amendes et les délits<sup>1</sup> concernant les monnaies ainsi que le soin de réprimer les crimes commis contre la Sainte Église.

Art. 65 : Les échevins et les conseillers ont le pouvoir d'établir des impôts pour payer les dépenses et les dettes de la ville.

Art. 67 : Le comte est tenu de promulguer<sup>2</sup> les règlements faits par les échevins. Les échevins peuvent les annuler à volonté, mais ils doivent à ce moment-là prévenir le comte.

D'après les chartes communales de la ville de Bruges, en 1281 et en 1304.

1 infractions à la loi

2 rendre publique pour être appliqué

### Infos :

Tout comme Bruges, les villes d'Occident font face au doublement de la population (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle), les villes se sont étendues au-delà des remparts les protégeant, donnant naissance aux faubourgs. Ces nouveaux habitants sont des commerçants, artisans..... Qui s'installent pour travailler dans cette ville et vendent dans les halles de la ville. Le Beffroi au centre de la ville est une tour qui abrite une cloche pour alerter les habitants d'un danger et servant également d'archives pour la ville. Les habitants relevaient alors pont-levis pour se mettre en sécurité. Un impôt (le tonlieu) était prélevé, par le conseil municipal installé à l'Hôtel de ville, sur toute marchandise entrant dans la ville. Ainsi un lieu de péage est aménagé.



© Belin Éducation/Humensis, 2022 Histoire-Géographie Enseignement moral et civique 5e

© Shutterstock.com/GLF Media

### Vocabulaire :

**Charte de franchise :** Un texte précisant les avantages accordés par un seigneur à des habitants, souvent des commerçants

**Echevin :** Au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime, magistrat municipal dans les villes du nord de la France, qui assistait le maire

**Beffroi :** Haute tour qui est symbole d'une ville qui se gouverne seule

**Une halle :** Un lieu couvert où se tient le marché

**Hôtel de ville :** Edifice où se réunissent ceux qui dirigent la commune, les magistrats